



Vente véhicule sans consentement

Par dklic

Bonjour, je suis tombé en panne en Espagne, ma voiture a été remorquée chez un garagiste. Les réparations en pris du temps, donc j'ai été rapatrié, ma voiture est restée la bas. Entre temps j'ai perdu mon emploi, donc problème financier pour régler le garage en Espagne. Au bout de cinq ans, un ami du garagiste m'a rendu visite, pour me proposer un accord, "céder mon véhicule à la place de la facture". Je lui ai fait un papier dans ce sens là, et là en début d'année j'ai reçu un courrier de la police espagnol, pour une amende, et en avril un courrier de la compagnie des assureurs. Pour un accrochage avec un autre véhicule. Il me demande, ou bien un certificat de cession, ou la compagnie d'assurance du véhicule. J'ai contacté le garage, qui me dit qu'il l'a vendu sans faire les démarches pour la cession du véhicule. Donc je récolte tout les soucis du nouveau propriétaire. Comment faire pour annuler l'immatriculation à mon nom, ou signaler le nouveau propriétaire. Aidé moi svp je ne sais pas comment résoudre ce problème, vu que le garage est en Espagne, la gendarmerie refuse de prendre ma plainte.